

POLITIQUE RELATIVE AU RÈGLEMENT DES EXAMENS - EXAMEN DE QUALIFICATION DES MEMBRES

L'examen de qualification des membres (EQM) est l'examen qui couronne le programme d'études de l'Institut des CBV. À cet égard, tenant compte de l'importance de l'équité et du maintien de normes scolaires élevées ainsi que la responsabilité de tous les candidats à l'EQM (ci-après appelés collectivement « candidats ») de respecter le code de déontologie de l'Institut des CBV, ce dernier a établi les règles et politiques suivantes relatives à la présentation à l'EQM :

1. L'Institut des CBV a adopté un code de déontologie qui stipule les principes essentiels et les normes de déontologie permanents selon lesquels les candidats sont censés s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles et entretenir leurs relations avec les autres candidats et membres, les autres professionnels, l'Institut des CBV et le public. Les candidats doivent se conduire en tout temps d'une manière qui maintient la bonne réputation et l'intégrité de la profession et de l'Institut des CBV ainsi que leur capacité à servir l'intérêt public. Les candidats doivent se conformer au code de déontologie en tout temps.
2. Lors de la présentation à l'EQM, les candidats se comporteront d'une manière qui témoigne de leur professionnalisme et qui est légale, conforme au code de déontologie, civile, honnête et respectueuse.
3. Les candidats passeront l'EQM en ligne et seront surveillés par Honorlock, un fournisseur de service de surveillance en ligne à distance et en direct. Honorlock surveillera le candidat et son écran au moyen de la caméra Web et du microphone de l'ordinateur du candidat. Le passage du candidat à l'EQM sera enregistré (vidéo et audio). L'enregistrement pourra être récupéré et analysé par l'Institut des CBV aux seules fins d'assurer l'intégrité de l'EQM. Les détails concernant les processus d'inscription, d'examen et de soumission en ligne figurent dans le Guide de l'étudiant des examens surveillés.
4. Le coût de l'examen en ligne est inclus dans les frais d'EQM du candidat.
5. Les candidats passeront l'EQM dans une salle d'examen (c'est-à-dire un lieu) de leur choix. Il incombe au candidat de s'assurer que son emplacement répond aux exigences suivantes :

- a. L'emplacement est un espace privé (de préférence dans une pièce avec une porte fermée), exempt de distractions et exempt de tout ce qui pourrait être considéré comme une aide à l'étudiant (par exemple, des livres, des papiers, etc.). Si le candidat n'est pas en mesure d'obtenir une salle dont la porte est fermée, il doit s'asseoir en tournant le dos à l'entrée de la salle, de sorte que sa caméra Web soit dirigée vers le candidat et vers l'entrée de la salle.
6. L'heure de début autorisée sera indiquée en heure normale de l'Est (HNE) pour les candidats nord-américains. L'Institut des CBV communiquera directement l'heure de début autorisée aux étudiants internationaux.
7. Les candidats passeront l'EQM au moyen d'un ordinateur de bureau ou d'un ordinateur portable (qui a accès à Internet), obtenu par le candidat. Les candidats sont tenus de s'assurer que leur ordinateur fonctionne correctement avant de passer l'EQM. En cas de problèmes techniques, l'Institut des CBV ne prendra pas de dispositions spéciales pour que le candidat puisse passer l'examen. Il incombe au candidat de s'assurer qu'il peut obtenir un ordinateur qui satisfait aux exigences suivantes :¹
 - a. Les tablettes, les Chromebook et les téléphones cellulaires ne satisfont pas aux configurations système requise de Honorlock. Si un candidat qui utilise un ordinateur portable souhaite utiliser également un moniteur externe, l'ordinateur du candidat doit être fermé en tout temps, et le candidat doit également avoir une caméra Web externe;
 - b. Une caméra Web, des haut-parleurs et un microphone (intégrés ou externes);
 - c. Une connexion à un réseau dont le débit Internet est suffisant : vitesse de téléchargement *d'au moins* 10 Mb/s et vitesse de téléversement d'au moins 10 Mb/s (les connexions aux points d'accès ne sont pas recommandées). Les candidats peuvent tester leur vitesse de connexion sur www.speedtest.net,
 - d. Système d'exploitation : **Utilisateurs de PC** : Windows 10 (les machines Windows en mode 10 S ne sont pas prises en charge); **Utilisateurs de Mac** : Mac OS 10.14 ou version ultérieure, Chrome OS

¹ Si les candidats ont des questions ou des préoccupations concernant la configuration requise, ils peuvent envoyer un courriel à support@honorlock.com ou visiter <https://honorlock.com/support/>.

- e. La version la plus récente du navigateur Internet Google Chrome (Google Chrome 120+) avec le bloqueur de fenêtres contextuelles désactivé pendant la durée de l'EQM,
 - f. Les candidats devront utiliser Zoom ou Microsoft Teams, pour permettre d'interagir avec le personnel de l'Institut des CBV s'ils sont déconnectés de la plateforme d'Honorlock, et s'ils ont épuisé toutes les options de dépannage,
 - g. Microsoft Excel (ou un programme capable d'ouvrir et d'exporter des fichiers .xlsx),
 - h. Microsoft Word (ou un programme capable d'ouvrir et d'exporter des fichiers .docx), et
 - i. Adobe Acrobat Reader.
8. Tous les candidats à l'EQM doivent effectuer le test d'environnement d'examen EQM (c.-à-d. l'examen pratique) avant de passer leur examen pour s'assurer qu'ils peuvent ajouter l'extension Chrome Honorlock et télécharger et enregistrer les fichiers d'examen sur leur ordinateur de travail.
9. Les candidats peuvent avoir les objets suivants dans la salle d'examen pendant qu'ils passent l'EQM :
- a. Un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable,
 - b. Un moniteur au total. Si un candidat qui utilise un ordinateur portable souhaite utiliser également un moniteur externe, l'ordinateur du candidat doit être fermé en tout temps, et le candidat doit également avoir une caméra Web externe;
 - c. Clavier externe (un candidat qui écrit à l'aide d'un ordinateur portable peut utiliser un clavier externe);
 - d. Souris externe (un candidat qui écrit à l'aide d'un ordinateur portable peut utiliser une souris externe);
 - e. Stylos, crayons et surligneurs,
 - f. Trois feuilles volantes de papier vierge pour prendre des notes, à condition qu'il s'agisse de papier blanc de format 8 ½ sur 11 (c.-à-d. papier pour imprimante);
 - g. Des boissons non alcoolisées et de la nourriture;

- h. Bouchons d'oreille en mousse ou en silicone (les oreillettes avec fonction audio ne sont pas autorisées);
 - i. Des calculatrices, à condition qu'elles ne fassent pas de bruit, que leur écran affiche une ou deux lignes de données et qu'elles n'aient pas de mémorisation alpha. (Remarque : Cela signifie que toutes les calculatrices qui comportent un bouton alpha ne seront pas autorisées.) Une calculatrice qui ne répond pas aux normes ci-dessus ne pourra pas être utilisée. Le surveillant en ligne demandera à examiner la calculatrice pour s'assurer qu'elle est acceptable;
 - j. Un téléphone mobile – posé à l'envers, réglé sur vibrations pour les appels téléphoniques avec l'Institut des CBV seulement, s'ils sont nécessaires; et
 - k. UNE copie du support relatif aux questions de l'examen).
10. Le candidat peut imprimer UNE copie du support relatif aux questions de l'EQM à partir de son compte de candidat sur CBV Learning Hub *uniquement* s'il reste visible devant la caméra Web en imprimant le document et récupère les questions de l'EQM sur l'imprimante. Par exemple :
- a. La salle dans laquelle le candidat passe l'EQM contient une imprimante; ou
 - b. L'imprimante se trouve en dehors de la salle dans laquelle le candidat passe l'EQM, mais elle est clairement visible au moyen de la caméra Web du candidat (p. ex., dans un corridor à l'extérieur de la salle d'examen); ou
 - c. Le candidat amène l'ordinateur portable (la caméra Web y étant fixée) jusqu'à l'ordinateur pour aller ramasser le document contenant les questions de l'examen.
- Le temps passé par le candidat à imprimer et à récupérer le support relatif aux questions de l'EQM n'est pas inclus dans le temps dont dispose le candidat pour passer l'examen.
11. Les candidats ne sont pas autorisés à avoir les objets suivants sur la surface à écrire ou sur leur personne pendant qu'ils passent l'examen :
- a. Des accessoires informatiques sans fil (c.-à-d. Bluetooth) autres que ceux qui sont indiqués ci-dessus, ou
 - b. Des supports électroniques, comme des clés USB;
12. Tous les sacs, papiers (autres que les trois feuilles volantes de papier vierge), livres et effets personnels doivent être conservés en tout temps hors de la vue du candidat, comme le surveillant en ligne le jugera approprié.

13. Tous les téléphones mobiles, les appareils de communication ou autres appareils multimédias doivent être posés à l'envers, et doivent être allumés pour pouvoir vibrer et recevoir uniquement des appels téléphoniques de l'équipe de soutien à l'examen.
14. L'identité d'un candidat qui continue à saisir après que le temps imparti pour passer l'EQM s'est écoulé sera notée et signalée par Honorlock à l'Institut des CBV. Dans de telles circonstances, l'EQM du candidat peut être disqualifié.
15. Il est interdit aux candidats de poser des questions au surveillant en ligne concernant une question de l'EQM.
16. L'EQM est un examen à livre fermé et les candidats ne sont pas autorisés à utiliser des documents de référence autres que ceux fournis dans les supports relatifs aux questions de l'EQM.
17. Les candidats ont droit à deux pauses toilettes (chacune ne doit pas dépasser 5 minutes) pendant l'EQM. Les candidats n'ont pas besoin de la permission pour aller aux toilettes pendant l'EQM. Cependant, ils doivent clairement annoncer devant la caméra Web leur intention de quitter la zone d'examen à chaque fois. Les pauses toilettes sont incluses dans la durée de l'examen; par conséquent, aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour les pauses toilettes. Le candidat doit laisser tous ses effets personnels dans la salle d'examen pendant qu'il va aux toilettes. Toutes les absences de la salle sont enregistrées et plus de deux absences ou des absences dépassant 5 minutes seront signalées par Honorlock.
18. Les candidats disposent de 4 heures pour passer l'EQM. La période d'examen commence une fois que l'examen est imprimé (s'il est imprimé), et au premier des moments suivants : 1) l'étudiant commence à lire/écrire, ou 2) l'étudiant active son chronomètre.
19. Il est de la responsabilité de l'étudiant de surveiller et de suivre son propre temps et de s'assurer du respect de la limite de temps d'examen allouée. Honorlock ne suivra la durée d'écriture du candidat ni l'éclairera sur le temps d'examen restant. En outre, le fait de demander à Honorlock l'autorisation de prolonger le temps de l'examen ne dispense pas les étudiants de surveiller et de suivre leur propre temps pour s'assurer qu'ils respectent la limite de temps allouée à l'examen. Toutes les soumissions d'examen seront examinées pour la durée pendant laquelle le candidat a passé son examen afin de s'assurer que les candidats n'ont pas passé plus de 4 heures. L'Institut des CBV examinera les fichiers vidéo, les horodatages et les fichiers de réponses des candidats pour s'assurer de leur cohérence. Si l'institut constate qu'un candidat a écrit plus longtemps que le temps imparti pour l'examen, l'examen de l'étudiant sera disqualifié et recevra la note zéro (0). En outre, l'étudiant ne pourra pas bénéficier d'un remboursement ou d'une réduction des frais de cours pour les sessions suivantes.

20. Si un candidat perd sa connexion à Internet pendant qu'il passe l'EQM, la barre d'outils Honorlock en bas de l'écran disparaîtra. Une fois que le candidat se rend compte qu'il a perdu sa connexion, il doit cesser d'écrire et commencer à suivre le temps qu'il a passé à écrire jusqu'à présent et le temps qu'il lui reste à l'examen.

Le candidat dispose de 30 minutes maximum pour rétablir sa connexion Internet et restaurer les fonctionnalités de la caméra Web et du microphone avec Honorlock. Une fois que le candidat est reconnecté avec succès, il peut reprendre l'examen et ne peut utiliser que le temps restant lorsqu'il a arrêté d'écrire. Il est de la responsabilité du candidat de surveiller son temps total et de s'assurer qu'il termine l'examen dans le délai restant correct.

La durée de la déconnexion du candidat et le travail effectué par celui-ci jusqu'au moment de la déconnexion seront enregistrés par Honorlock. Si le candidat ne peut pas rétablir sa connexion à Honorlock dans un délai de 30 minutes après la perte de sa connexion à Internet, ou s'il est déterminé qu'il a continué à écrire pendant une période substantielle hors caméra avant d'arrêter, l'Institut des CBV peut, à sa seule discrétion, annuler l'examen du candidat pour l'année en cours.

21. En cas de violation potentielle à l'une ou à l'autre des règles ci-dessus (ou à toute autre règle communiquée par l'Institut des CBV ou par Honorlock) au cours du passage de l'examen, Honorlock signalera l'incident pour vérification par l'Institut des CBV, et le candidat sera autorisé à poursuivre le passage à l'EQM.
22. Honorlock fournira à l'Institut des CBV un résumé des violations potentielles, qui comprendra un enregistrement vidéo et audio horodaté du candidat en train de passer son EQM, dans le seul but que l'Institut des CBV examine ces enregistrements pour déterminer si le candidat a enfreint ces règles ou a triché d'une autre manière.
23. Tout candidat qui, à la seule discrétion du président-directeur général de l'Institut des CBV, est considéré comme ayant enfreint le code de déontologie de l'Institut des CBV ou comme ayant enfreint ces règles :
- a. Peut voir son EQM disqualifié par le président-directeur général, ou
 - b. Le président-directeur général peut déposer une plainte contre lui auprès du comité de déontologie et de discipline de l'Institut.

Une telle violation ou un tel acte est pris en compte dans l'examen d'une demande d'adhésion à l'Institut des CBV du candidat en question.

24. L'Institut des CBV décline toute responsabilité pour les problèmes découlant de perturbations causées par des tiers et n'est pas responsable des dommages résultant d'événements indépendants de sa volonté, y compris les défaillances de la technologie de tiers ou les dysfonctionnements de l'équipement d'un étudiant inscrit, les problèmes d'Internet ou les actions de pirates informatiques.

Conseil d'administration
29 février 2024